



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. : 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

T75  
11/24

# FILTRE GAZ / VAPEURS / POUSSIÈRES



■ *Pré-assemblés*

■ Normes EN14387, EN 143:2000 + A1:2006



Technologie du filtre plié:  
résistance respiratoire faible,  
capacité élevée.



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

A monter directement sur le demi-masque réf T74

- Manipulation facile sans adaptateur
- Simplicité d'utilisation grâce aux filtres pré-assemblés
- Avec la technologie du filtre plié, réduction de la résistance respiratoire et accroissement considérable de la capacité des filtres à particules
  - 100% sans PVC

### Matériaux

- Filtre à particules: Polypropylène
- Filtre à particules: Polypropylène
- Support de filtre à particules: Polypropylène
  - Filtre antigaz: Charbon actif
- Contenant filtre antigaz: Polystyrène
  - Poids : 122 g /unité

### Durée de vie

- Si, lors d'une exposition à des gaz ou vapeurs, vous détectez des odeurs, cela signifie que les filtres antigaz sont saturés et qu'ils doivent être remplacés (même sans être utilisés au plus tard 6 mois après ouverture de leur emballage d'origine).
- Remplacez les filtres à particules lorsque vous constatez que votre respiration devient plus difficile.
  - Remplacez les filtres toujours par paire.
  - Respectez la date de péremption.

### Stockage

- Stocker dans un emballage fermé, dans un endroit sec et non contaminé.
  - Protéger des rayonnements solaires et de la chaleur.

**COMPATIBILITÉ**



T74 - DEMI-MASQUE 7002 SANS FILTRE

### Types des filtres antigaz / EN14387

- A** (marron) Gaz et vapeurs organiques, point d'ébullition > 65 °C
- B** (gris) Gaz et vapeurs inorganiques
- E** (jaune) Gaz acides (ex. dioxyde de soufre, acide chlorhydrique)
- K** (vert) Ammoniaque

### Classe des filtres antigaz / EN 14387

1: 1000ppm (0,1% vol.) ou 50xVL

### Classe des filtres à particules / EN 143:2000+A1:2006

**P3 R**: 48xVL

*Le masque et les filtres doivent être choisis en fonction de la concentration des polluants.*

*En présence de gaz aux propriétés alarmantes insuffisantes, seuls peuvent être utilisés des filtres répondant à des consignes d'utilisation bien définies par rapport à l'usage qui en est fait.*

*Si les conditions d'utilisation sont inconnues ou changeantes, il faut utiliser un appareil respiratoire isolant.*

*Le produit ne contient aucune partie métallique pouvant être source d'amorçage dans des atmosphères potentiellement explosives.*

## PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.